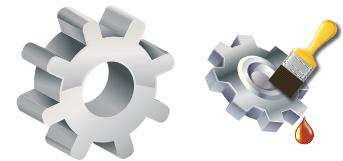



SOLVANTS

424 - SOLVANT DEGRAISSANT A FROID



DESCRIPTION

« 424 » est un fluide technique de sécurité destiné aux opérations de dégraissage, à froid, des surfaces.

« 424 » a été mis au point pour répondre totalement aux exigences suivantes :

- Protection des travailleurs
- Protection de l'environnement
- Amélioration du pouvoir solvant
- Maintien de la vitesse d'évaporation
- Economie sur le coût d'utilisation.

« 424 » ne convient qu'aux opérateurs de dégraissage à froid et ne peut être utilisé en phase vapeur.

La composition du « 424 » est de nature à protéger l'environnement car il ne contient aucun hydrocarbure chloré, tel que trichloro-1.1.1. Ethane, dichlorométhane, perchloroéthylène, trichloroéthylène, ni aucun composé organo-volatil lourd.

Grâce à son fort pouvoir solvant, « 424 » permet de réduire la quantité utilisée.

La densité du « 424 » étant inférieure à 1 (0,772) les souillures ne remontent pas à la surface en se déposant dans le fond du bac (contrairement au hydrocarbures chlorés, des surnageants se redéposant sur les pièces dégraissées lors de leur émersion).

CARACTERISTIQUES

| | | | |
|-----------|------------------------|---------------------|----------------|
| Aspect | Fluide | Densité à 20°C | 0,772 |
| Odeur | Légère caractéristique | Tension de claquage | 15 000 volts |
| Indice KB | 115 | Couleur | Incolore |
| | | Taux d'évaporation | 15 (éther = 1) |

Point éclair (coupe fermée) Non mesurable (ISO 2719)

« 424 » peut devenir inflammable en cours d'utilisation

MODE D'UTILISATION

« 424 » peut s'employer :

- Au pinceau
- Au pulvérisation
- Au trempage, etc...

NE PAS UTILISER EN PHASE VAPEUR UTILISATION EXCLUSIVE A FROID.

Précautions d'utilisation :

Supprimer toute source d'ignition lors de l'utilisation du produit, plus particulièrement, ne pas traiter sur un corps incandescent ou sur une source importante de chaleur. Ne pas utiliser en phase vapeur. Eviter toute projection sur tissus afin de ne pas provoquer un « effet de mèche ».

Ne pas fumer – Ne pas rejeter aux égouts après utilisation – Utiliser en local aéré ou ventilé.

Les informations contenues dans la présente fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Cependant, elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants. Nos spécialistes sont à la disposition des utilisateurs pour les aider à résoudre au mieux leurs problèmes.